

Les sacrements dans la vie de l'Église

Père Normand Provencher, o.m.i.

**Université Saint-Paul
Ottawa**

2007

Tables des matières

Introduction

Présentation du document.....p. 3

Une vision d'ensemble

- *Le rôle et l'importance des sacrements*.....p. 4
- *Les sacrements : des actions du Christ **en** et **par** l'Église*.....p. 5
- *Le nombre de sacrements*.....p. 6

Développement

Des données sur chacun des sacrements

- Le baptême, sacrement de la foi et de l'entrée dans l'Église.....p. 8
- La confirmation, sacrement de la plénitude du don de Dieu.....p. 13
- L'eucharistie, source et sommet de la vie chrétienne.....p. 17
- Le pardon, sacrement de la réconciliation avec Dieu et les autres..p. 24
- L'onction des malades, sacrement pour la vie.....p. 29
- L'ordre, sacrement au service de la mission de l'Église.....p. 33
- Le mariage, sacrement de l'amour de Dieu pour l'humanité.....p. 38

Conclusion.....p. 44

Bibliographie.....p. 46

INTRODUCTION

Présentation du document

Nous ouvrons le dossier en proposant quelques données fondamentales sur les sacrements. Tout d'abord nous montrons leur importance et leur rôle dans la vie des chrétiens et chrétiennes.

Comment définir les sacrements? Ils sont des actes ou des gestes du Christ ressuscité qui agit dans l'Église par des rites, faits d'actions symboliques accompagnés de paroles. Pour ne pas tomber dans la magie, il est nécessaire de bien saisir la signification des symboles puisque les sacrements réalisent ce qu'ils signifient. Selon la tradition catholique, il y a sept sacrements et chacun exerce un rôle particulier dans la vie chrétienne.

Ensuite nous présentons chacun des sacrements de la manière suivante :

- l'enracinement biblique, ou en d'autres termes, comment les sacrements se rattachent à Jésus et à l'Église des origines;
- les données principales de la célébration liturgique;
- des réflexions théologiques et pastorales.

Dans notre exposé, nous tenons à présenter l'enseignement de l'Église que nous trouvons notamment dans le *Catéchisme de l'Église catholique*, publié sous le pontificat de Jean-Paul II. Nous faisons part aussi de la réflexion théologique qui accompagne la pastorale des sacrements.

Normand Provencher, o.m.i.
Université Saint-Paul,
223, rue Main Ottawa ON K1S 1C4

Une vision d'ensemble

◆ Le rôle et l'importance des sacrements

Depuis l'Ascension, Jésus ressuscité est invisible. Nous pouvons cependant le rencontrer par la médiation de l'Église. Celle-ci ne le remplace pas, mais par elle, il marche sur nos chemins, comme autrefois avec les disciples le soir de Pâques, sur la route vers Emmaüs. Par les Écritures, lues et interprétées en Église, le cœur des croyants et des croyantes devient tout brûlant. Par les sacrements, notamment l'eucharistie, leurs yeux s'ouvrent sur l'invisible, sur une absence pleine de présence, celle du Ressuscité qui continue de rompre le pain de son corps. Dans l'Église, Jésus ressuscité se rend donc présent et agissant de manière privilégiée par les sacrements.

Il n'y a pas de christianisme sans la foi au Christ, le Fils de Dieu venu dans notre monde. Il n'y a pas non plus d'Église sans la célébration des sacrements, signes visibles de la grâce invisible. On peut certes être sauvé sans l'Église et ses sacrements, car Dieu veut le salut de tous les «humains» (*I Tim 2, 4*) et il rejoint les cœurs de bien des façons qui nous sont mystérieuses et souvent inconnues. Mais nous ne pouvons pas être chrétiens et chrétiennes sans l'Église et ses sacrements.

Pas plus que l'amour, la foi ne se passe pas de relais et d'expressions. Il revient aux sacrements de faire des chrétiens et chrétiennes de véritables «sujets» qui sont tout à fait chez eux dans l'Église, qui participent à son héritage apostolique, qui jouissent de droits reconnus et, surtout, qui ont la mission de vivre et de témoigner de l'Évangile. Chacun à sa manière, les sacrements dessinent l'identité chrétienne et contribuent à sa réalisation concrète. Un chrétien, c'est un baptisé confirmé, un invité au repas du Seigneur, un pécheur réconcilié avec Dieu et la communauté, un marié dans le Seigneur, un malade réconforté dans son épreuve. Tout en façonnant l'identité chrétienne du croyant, ils font naître et renouvellent l'Église. Parce qu'ils sont des actions rituelles, les sacrements assurent au dessein de Dieu une visibilité et donnent un visage concret à l'Église. Sans eux, l'incarnation du Fils de Dieu, sa mort et sa résurrection pourraient se réduire à des croyances abstraites. Mais grâce à eux, nous entrons dans le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu qui nous rejoint ici et maintenant. L'ambiance d'une célébration, l'intensité des gestes symboliques et la proclamation de la Parole impriment au plus profond des personnes quelque chose qui les marque dans tout leur être, spirituel et charnel.

Tout en nous faisant vivre l'expérience de foi de ceux et celles qui nous précèdent, la célébration des sacrements fait aujourd'hui de nous des disciples de Jésus le Christ.

◆ **Les sacrements : des actions du Christ *en et par* l'Église**

Nous sommes familiers avec la définition traditionnelle du sacrement comme étant un signe sensible institué par Jésus pour nous donner la grâce. Il nous faut préciser cette définition. Tout d'abord, le sacrement n'est pas une chose ou un signe, mais bien une **action** faite de gestes symboliques accompagnés de paroles. Il s'agit donc d'une **action rituelle** qui est un «événement de salut» dans **lequel le Christ lui-même agit et nous rejoint dans des situation particulières de notre vie.**

Vatican II exprime clairement l'action du Christ dans la célébration des sacrements : «Il est là présent par sa vertu dans les sacrements au point que lorsque quelqu'un baptise, c'est le Christ lui-même qui baptise». ¹ Cette action du Christ devient une rencontre avec le croyant et la croyante.

Dans les sacrements, plusieurs grands symboles humains sont mis au service de la grâce de Dieu et de la réponse des humains : l'eau, la lumière, le repas, le pain et le vin, l'huile... Mais l'ambivalence des gestes et des symboles est levée par la parole qui les accompagne toujours. Les sacrements sont des actions symboliques auxquelles s'ajoute une parole. En versant l'eau sur la tête de l'enfant, le ministre dit : «Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit». Les sacrements témoignent de l'œuvre de Jésus Christ, centre et sommet de l'histoire de salut. S'ils utilisent généralement les grands symboles humains et cosmiques, ils n'ont pas seulement la signification universelle que peuvent comporter ces symboles. Ils n'évoquent pas seulement la lumière et les ténèbres, la mort et la vie, en général. Ils renvoient aux événements de la vie, de la mort et de la résurrection du Christ et au mystère de la vie nouvelle, celle de Dieu, connue par l'ensemble de la révélation dont témoigne la Bible. Les sacrements rappellent et actualisent pour nous les gestes historiques du Christ et, avant tout, le geste suprême d'amour accompli par sa mort et sa résurrection, une fois pour toutes. D'autre part, les sacrements sont des signes du Royaume à venir. Ils nous associent, dès à présent, à la plénitude de vie vers laquelle nous sommes destinés.

Gestes personnels du Christ, posés par et dans l'Église, les sacrements exercent leur action en vertu même du rite accompli. **Ils réalisent ce qu'ils signifient.** Leur action dépasse de beaucoup les dispositions du ministre qui les préside ou de

¹ *Constitution sur la liturgie*, 7.

celui qui les reçoit. Le baptême conféré à un enfant incapable d'y adhérer personnellement, et même s'il est demandé par une famille peu croyante, demeure un vrai baptême, car il est un geste du Christ célébré dans la foi de l'Église. Parce qu'ils réalisent ce qu'ils signifient, les sacrements suscitent et stimulent la foi. Ils sont des appels à la foi. Leur pleine signification et leur efficacité se déploient dans la réponse explicite et personnelle du croyant et de la croyante. La réception d'un sacrement implique donc un engagement personnel et ecclésial.

◆ Le nombre de sacrements

L'Église catholique reconnaît sept rites institués par le Christ, auxquels elle réserve l'appellation propre de *sacrements*. Les sacrements sont distingués d'un certain nombre de rites ou pratiques qui reçoivent le nom de *sacramentaux*, comme les diverses bénédictions, l'eau bénite, l'imposition des cendres au début du Carême, les rameaux, etc. Alors que l'institution des sacrements se rattache au Christ, celle des sacramentaux est le fait de l'Église.

Les sacrements sont institués par le Christ. Cela ne signifie pas que Jésus ait expressément institué tous les sacrements dans le cours de sa vie terrestre, comme il l'a fait pour l'eucharistie et le baptême. Nous ne devons pas chercher pour chacun une parole ou un acte d'institution explicite de la part de Jésus qui n'a pas lui-même fixé d'avance tous les détails des rites sacramentels. Il suffit que les sacrements trouvent leur fondement et leur enracinement dans l'ensemble de l'action rédemptrice de Jésus Christ. Pour chacun des sacrements, l'Église a toujours tenu à les rattacher à des actions et paroles de Jésus ou encore à des pratiques de l'Église des débuts. Jésus confie les sacrements à l'Église, c'est-à-dire à la communauté tout entière, mais d'abord, en un sens particulier, aux apôtres et à leurs successeurs établis comme «intendants des mystères de Dieu» (*I Cor 4, 1*).

Les sacrements font partie intégrante de la vie de l'Église depuis des temps immémoriaux. L'Église a toujours reconnu que le baptême et l'eucharistie sont les sacrements majeurs ou les plus importants auxquels gravitent les autres. La pratique des Églises orthodoxes rejoint sur ce point celle l'Église catholique. C'est seulement au concile du Latran (1215) et ensuite au concile de Trente (1545-1563) que l'Église enseigne comme étant de foi qu'il y a sept sacrements. Cette précision fut possible après avoir précisé la définition du sacrement et en distinguant les sacrements et les sacramentaux.

À la différence de l'Église catholique, les Églises protestantes ne reconnaissent généralement que deux sacrements, le baptême et l'eucharistie (ou la sainte cène) qui sont rattachés clairement à des paroles de Jésus. Dans le dialogue œcuménique, on réfléchit ensemble sur le fait que Jésus Christ est l'unique sacrement originel, qui est explicité et offert aux croyants et croyantes dans la parole de prédication comme dans les divers sacrements et bénédictions de l'Église.

Les sacrements de l'Église forme un ensemble organique et ne doivent pas être isolés de l'existence et de l'agir chrétiens. Le baptême, la confirmation et l'eucharistie sont les sacrements de l'initiation chrétienne, c'est-à-dire les sacrements qui font le chrétien et la chrétienne. L'initiation chrétienne désigne traditionnellement l'ensemble de la démarche d'entrée dans la foi. En plus de l'initiation à la parole, à la communauté et à l'agir chrétien, il y a l'initiation aux sacrements. Dans nos milieux, on accorde beaucoup d'importance aux catéchèses d'initiation aux sacrements, mais nous ne devons pas oublier que la célébration des sacrements est elle-même vraiment initiatrice de la foi. À trop vouloir initier aux sacrements par la catéchèse, nous finissons parfois par méconnaître que leur célébration contribue à engendrer à la foi.

Trois des sacrements, le baptême, la confirmation et l'ordre, ne peuvent pas être réitérés. Ils impriment en ceux et celles qui les reçoivent un «caractère», qui est une sorte de signe spirituel indélébile. Quand le Seigneur s'engage, il est fidèle et son amour nous marque pour toujours, même si nous le renions.

DÉVELOPPEMENT

Des données sur chacun des sacrements

Le baptême, sacrement de la foi et de l'entrée dans l'Église

Les données de la Bible

Jésus commence sa vie publique après s'être fait baptiser par Jean le Baptiste dans les eaux du Jourdain. Il ne s'agit pas encore du baptême chrétien, mais d'un rite de purification dans l'attente du Messie. L'événement est rapporté par les quatre évangiles qui en font une présentation de Jésus comme le Fils bien-aimé du Père (*Lc 3, 21-22*).

Le véritable baptême de Jésus est la plongée dans la mort et la remontée par la résurrection : *Mc 10, 38; Lc 12, 50*.

Jésus nous apprend que nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu «s'il ne naît de l'eau et de l'Esprit» (*Jn 3, 5*). Le baptême, sacrement de la nouvelle naissance, est nécessaire au salut : «Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé; celui qui ne croit pas sera condamné» (*Mc 16, 16*). Ressuscité, il envoie les siens faire de toutes les nations des disciples «les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit» (*Mt 28, 19*).

À la suite de l'Ascension et de la venue de l'Esprit, ceux qui accueillirent la parole demandèrent à Pierre et aux autres apôtres ce qu'ils devaient faire.

Pierre leur répondit : «Convertissez-vous; que chacun de vous reçoivent le baptême au nom de Jésus Christ pour le pardon de ses péchés, et vous recevrez le don du Saint Esprit» (*Ac 2, 38*). Le baptême chrétien est le signe de la conversion au Christ reconnu comme Sauveur. Il fait du croyant un membre de l'Église, le peuple de Dieu de la nouvelle alliance, où tous ont la même dignité : «Car nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit pour être un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit» (*I Cor 12, 13*). (Cf. *Gal 3, 27-28; Col 3, 11; Éph 4, 2-6*).

Saint Paul exprime clairement la signification du baptême chrétien qui nous plonge dans la mort du Christ pour ressusciter avec lui : *Rm 6, 1-11*. C'est l'un des textes bibliques le plus éclairant sur le baptême chrétien.

La célébration liturgique du baptême

Le symbole de l'eau est central dans la célébration liturgique du baptême. Baptiser veut dire «plonger». Évoquant le baptême, saint Paul parle du «bain d'eau qu'une parole accompagne» (*Éph 5, 26*). Le geste du baptême consistait aux origines à plonger trois fois le catéchumène dans l'eau après qu'il eut proclamé sa foi en Dieu Père, Fils et Esprit. Au sortir de l'eau, le baptisé était rené avec le Christ à la vie nouvelle.

Le baptême par immersion est pratiqué dans les Églises orientales. En Occident, chez les catholiques, on le redécouvre depuis Vatican II, mais il n'est pas une pratique courante. Nous avons la coutume de verser de l'eau sur la tête du baptisé.

La symbolique de l'eau est très riche. L'eau évoque la purification et la vie. L'eau peut faire vivre, mais elle peut aussi causer la mort. N'oublions pas que la plongée dans l'eau et la remontée signifient la mort au péché et le don de la vie nouvelle avec le Christ, mort et ressuscité pour nous.

D'autres symboles entourent la célébration du baptême afin d'en manifester toute sa richesse : le vêtement baptismal, la lumière et l'onction. Par le baptême, nous abandonnons nos vêtements du passé pour revêtir le vêtement blanc, l'habit de la dignité et de la liberté.

On remet, au baptisé ou aux parents de l'enfant, un cierge allumé au cierge pascal qui évoque le Christ ressuscité, lumière du monde. Par le baptême, nous devenons des «fils et des filles de lumière» (*Éph 5, 8*). Par le baptême, le baptisé est marqué par un geste d'onction, avec de l'huile parfumée qu'on appelle «saint-chrême», consacrée par l'évêque durant la Semaine Sainte. Le mot «chrétien», vient de «Christ» qui veut dire «oint», ou «qui a reçu l'onction». L'onction faite sur le baptisé évoque qu'il est «christifié», qu'il est fait image du Christ.

Qui peut baptiser ? Les ministres du baptême sont l'évêque, le prêtre et le diacre. Un laïc, mandaté par l'évêque, peut aussi baptiser dans une communauté où les ministres ordonnés sont absents ou se font rares. En cas de nécessité, toute personne, même non baptisée, ayant l'intention requise, peut baptiser. L'intention requise, c'est de vouloir faire ce que fait l'Église en baptisant, et prononcer la formule baptismale trinitaire. Il ne faudrait pas cependant réduire le baptême à un rite d'allure un peu magique; il est toujours un sacrement de la foi qui a toute sa signification dans la communauté chrétienne.

Réflexions théologiques et pastorales

◆ **Le sacrement de la foi**

La foi est accueil de Dieu qui sauve dans le Christ Jésus. Elle est inséparable du baptême : «une seule foi, un seul baptême» (*Éph*, 4, 5). Le baptême est le sacrement de l'événement de la foi dans une vie humaine. Il est le geste sacramentel qui authentifie et assure que le croyant donne sa confiance au Dieu qui sauve en Jésus. Ce geste, posé par un ministre de l'Église (évêque, prêtre, diacre et laïc mandaté) est un acte du Christ ressuscité : «Pierre baptise, c'est Christ qui baptise» (Bède le Vénérable).

◆ **Le sacrement de la conversion**

Le baptême exprime et accomplit la conversion qui est un détournement du mal, une nouvelle façon de vivre et aussi un retournement vers le Christ et son Évangile. Il est un engagement à la suite du Christ pour mener une vie nouvelle, une vie inspirée de l'Évangile.

◆ **Le sacrement de l'identité chrétienne**

Puisque le baptême est le sacrement de la nouvelle naissance, il procure une nouvelle identité, celle de fils et de fille de Dieu et celle de membre de l'Église. Par création, nous sommes créatures à l'image de Dieu; par la recréation, nous devenons enfants de Dieu, enfants de Dieu par grâce, par adoption. Au baptême, le baptisé reçoit le droit de recevoir ce que requiert le développement de son identité chrétienne et aussi le devoir de vivre ce qu'il a reçu. En baptisant, l'Église s'engage à l'égard du baptisé.

◆ **Le sacrement qui engendre de nouveaux membres à l'Église**

Le baptême fait surgir une nouvelle famille, un «nous», un nouveau peuple : «Tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus» (*Gal* 3, 28). Le baptême suscite un peuple nouveau, libre (*Gal* 5, 12); un peuple de prêtres, de prophètes et de rois (*1P*, 2, 9). Il est le sacrement qui assure la dignité et l'égalité de tous les membres du peuple de Dieu.

◆ **Baptisé pour toujours**

Puisque le baptême est le sacrement de la nouvelle naissance, il n'est pas réitérable. Nous ne pouvons naître qu'une seule fois. Pour rendre compte de cette réalité, la théologie parle de «caractère». Le croyant est «marqué» pour toujours. Dieu demeure toujours fidèle au don qu'il fait en dépit de la faiblesse du chrétien. Ainsi nous pouvons comprendre comment l'identité chrétienne est préservée même

si le baptisé sombre dans le péché ou encore s'il prend ses distances de l'Église. Un baptisé, qui rejette ou abandonne l'Église et sa foi, peut demander que son nom soit rayé des registres, mais il demeure toujours un baptisé aux yeux de Dieu.

◆ **La première étape de l'initiation chrétienne**

«On ne naît pas chrétien, affirme Tertullien, mais on le devient». On devient chrétien par la foi et le baptême. Puisqu'il s'agit d'une nouvelle naissance, le baptême n'est qu'un début ou un commencement qui devra être confirmé (sacrement de confirmation) et aboutir à la Table du Seigneur (l'eucharistie).

◆ **Le baptême des petits enfants**

Pour bien comprendre le baptême, nous devons porter notre attention sur celui de l'adulte qui est libre, qui vit une conversion au Christ et qui accepte de marcher à sa suite. Mais nous devons accepter la pratique de baptiser les petits enfants, une tradition qui remonte aux origines de l'Église. Il est nécessaire de comprendre que l'enfant est une personne en devenir, liée à la responsabilité des parents et de la communauté. Or tout ce qui est donné à l'enfant est reçu par lui dans le dynamisme d'une vie qu'il n'a ni demandée ni préparée. D'où la nécessité que les parents assurent à l'enfant une éducation chrétienne. Par le baptême, l'enfant est inséré dans la grande famille chrétienne, l'Église. Bien qu'il ne peut pas s'engager lui-même, son baptême met en relief l'initiative et la prévenance de Dieu. On ne peut pas montrer la nécessité du baptême des enfants pour le libérer du péché originel ou encore pour assurer son salut. Dieu a certainement d'autres façons, qui nous sont inconnues, de rejoindre tous les enfants qui meurent sans être baptisés. Dans le contexte culturel et religieux d'aujourd'hui, le baptême est trop souvent considéré comme le sacrement ou encore la cérémonie qui célèbrent la naissance d'un enfant. D'où la nécessité d'évangéliser la demande des parents pour qu'ils saisissent que le baptême est le sacrement de la foi chrétienne et l'entrée dans l'Église, la communauté de ceux et celles qui croient en Jésus et qui acceptent de vivre son message.

◆ **Toute la communauté est responsable**

La dimension ecclésiale du baptême implique que toute la communauté est responsable de la foi du nouveau baptisé. Une responsabilité particulière incombe au parrain et à la marraine. Parce que tous reçoivent le même baptême, tous les chrétiens sont frères et sœurs.

◆ **Le baptême est le fondement de la fraternité œcuménique**

Par le baptême qui nous est commun, nous sommes également liés aux chrétiens baptisés qui n'appartiennent pas à la communion de l'Église catholique romaine. Vatican II exprime clairement la reconnaissance de la validité du baptême administré dans la forme correcte en dehors de l'Église catholique : «Ceux qui croient au Christ et qui ont reçu valablement le baptême se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Église catholique»².

² *Décret sur l'œcuménisme*, 3.

La confirmation, sacrement de la plénitude du don de Dieu

Les données de la Bible et des origines de l'Église

Les écrits du Nouveau Testament ne laissent pas de doute sur le lien étroit entre le baptême et le don de l'Esprit Saint : *Ac* 1, 5; 2, 38. D'autres récits bibliques mentionnent que le don de l'Esprit est fait par une imposition des mains des Apôtres sur les baptisés : *Ac* 8, 17; 19, 5-6.

Les descriptions du baptême que nous ont laissés les premiers siècles chrétiens mentionnent un rite post baptismal d'imposition des mains et/ou d'onction avec le chrême (l'huile sainte), rite auquel est attaché le don de l'Esprit Saint, alors que le rite de l'eau est davantage interprété par le symbolisme de la nouvelle naissance.

Avec le temps, ce qui était un rite achevant le baptême devient un geste sacramentel indépendant, mais toujours étroitement lié au baptême. Vers 470, l'évêque Fauste de Riez parle pour la première fois du rite de la «confirmation», qui par l'imposition des mains constitue un «achèvement» ou encore, un «affermissement» du baptême. C'est ainsi qu'on arrive à comprendre ce sacrement comme celui de la maturité chrétienne ou comme celui qui rend apte au combat, mieux encore, au témoignage de la foi.

Au début de l'Église, il revenait à l'évêque de baptiser. Avec le développement du christianisme et l'évangélisation des campagnes, les prêtres célébraient les baptêmes en l'absence de l'évêque et le rite de l'onction était rapporté à plus tard et réservé à l'évêque, le premier pasteur de l'Église locale. Tenant à assurer l'unité de la célébration, les Églises d'Orient acceptèrent que les prêtres qui baptisaient fassent aussi l'onction, appelée «chrismation», avec le saint-chrême béni par l'évêque. L'Église latine, quant à elle, opta pour la séparation de la confirmation d'avec le baptême.

La célébration liturgique de la confirmation

La célébration comprend :

- l'appel;
À travers l'Église, c'est Dieu lui-même qui appelle chacun par le nom qu'il a reçu à son baptême.
- la profession de foi;
- l'imposition des mains accompagnée d'une prière;

Il convient d'attirer l'attention sur l'invitation à la prière silencieuse de l'assemblée pour que Dieu donne l'Esprit. La prière de demande de l'Esprit, appelée «épiclèse», est formulée par l'évêque en imposant les mains sur l'ensemble des confirmands et par les prêtres qui concélébrent avec lui.

- l'onction sur le front avec le saint-chrême accompagnée de la formule suivante : « Soit marqué de l'Esprit Saint, le don de Dieu ». Le saint-chrême est une huile parfumée. L'huile imprègne le corps, afin de signifier le don de l'Esprit qui imprègne toute la personnalité du confirmand. Elle fait de lui aussi «la bonne odeur du Christ» (II *Cor* 2, 15). Le baptême et la confirmation nous marquent ainsi à jamais : nous appartenons à Dieu, nous sommes ses fils et ses filles, habités par l'Esprit. L'huile assouplit et rend fort et son parfum indique que le confirmé reçoit la mission de répandre et communiquer autour de lui l'amour de Dieu.

Le ministre ordinaire de ce sacrement est l'évêque, en tant que responsable d'une Église locale, et aussi tout prêtre délégué par lui. La célébration de la confirmation montre l'importance de l'insertion dans une Église locale concrète. C'est pourquoi il revient à l'évêque ou à son représentant d'authentifier la vie chrétienne de ceux et celles qui lui sont présentés et de mettre en évidence le caractère ecclésial de toute vie chrétienne. Il est important de faire de la célébration de la confirmation un événement important et festif de la communauté chrétienne unie à son évêque.

Lors du baptême d'un adulte, la confirmation est normalement célébrée à la suite du baptême et suivie de la participation à l'eucharistie.

La confirmation se rattachant étroitement au baptême, il convient que le parrain et la marraine du baptême soient aussi le parrain ou la marraine de confirmation. En présentant leurs filleuls au ministre qui préside, ils attestent qu'ils ont pris au sérieux la charge assumée lors de leur baptême. Leur présence rappelle discrètement le lien qui rattache la confirmation au baptême. On peut cependant choisir un parrain et une marraine de confirmation différents, si cela paraît opportun.

Réflexions théologiques et pastorales

La confirmation est la deuxième étape de l'initiation sacramentelle. Elle ne peut bien se comprendre qu'en lien avec le baptême et l'eucharistie. Dans la pratique pastorale, elle est célébrée par des jeunes qui ont été baptisés dès l'enfance et n'en gardent donc aucun souvenir. D'où l'importance de présenter la confirmation en continuité avec le baptême et ses symboles.

L'Esprit est déjà donné au baptême. La confirmation ne vient pas ajouter quelque chose qui manquerait au baptême, mais elle en déploie sa richesse et ainsi l'achève. C'est le Christ ressuscité qui confirme le baptême en intensifiant le don de l'Esprit. Il ne s'agit pas seulement d'une prise de conscience ou d'une ratification des engagements du baptême par le confirmé, mais bien d'un acte véritablement sacramentel par lequel l'Esprit est donné comme achèvement, plénitude, développement du don initial et fondamental.

La confirmation intègre pleinement le baptisé à l'Église locale et à sa mission. En ce sens, elle achève le baptême d'une façon plus officielle. Le baptême nous incorpore déjà à l'Église et à sa mission, mais il revient à la confirmation de faire participer le baptisé de façon plus explicite à la mission de l'Église et de l'aider à vivre en communion avec elle. Comme le suggère son nom, la confirmation rend «ferme», fort dans le foi. Elle communique la force de l'Esprit pour le témoignage à rendre au Christ. Elle engage à participer à la fonction prophétique de l'Église avec une aptitude renouvelée et à s'investir au service de la foi, de la liberté et de la paix, à la suite du Christ. La confirmation apparaît ainsi comme le sacrement de la «maturité chrétienne».

«Sois marqué de l'Esprit Saint, le don de Dieu». Selon la tradition catholique, la confirmation est par excellence le sacrement de l'Esprit Saint, bien qu'il ne faudrait pas penser que l'Esprit est absent dans les autres sacrements. Par la puissance de l'Esprit, le baptisé renaît à la vie nouvelle, la vie avec Dieu. Le même Esprit poursuit et achève ce qu'il a commencé. Le baptisé a déjà reçu l'Esprit. Par la confirmation, il en est «marqué» de façon encore plus manifeste. Lorsque nous parlons des sept dons de l'Esprit, nous voulons signifier la plénitude du don de l'Esprit.

◆ **L'âge de la confirmation.**

Nous sommes devenus plus attentifs aux sacrements de l'initiation chrétienne et à l'ordre qu'elle comporte : le baptême, la confirmation et l'eucharistie. N'oublions pas que cette pratique concernait des adultes. Or avec la coutume de baptiser les enfants et de célébrer la première eucharistie «à l'âge de raison», nous avons pris l'habitude de remettre la confirmation un peu plus tard, lors du passage de l'évêque dans la communauté. Certains tiennent à être fidèle à l'unité des sacrements de l'initiation. Par contre, afin de mettre en valeur la libre décision de la foi, on propose dans quelques diocèses de célébrer la confirmation à un âge où le sujet est plus apte à prendre des engagements, soit vers l'âge de 12 ans soit durant l'adolescence. Mais l'adolescence est-elle l'âge des engagements ou de la recherche? La confirmation ne risque-t-elle pas de devenir une profession de foi ou encore un moyen pour suppléer par ce sacrement ce qui n'a pas été fait par le baptême ou depuis celui-ci?

La question de l'âge de la confirmation est complexe, notamment avec la coutume de baptiser les nouveaux-nés. Nous ne devons pas oublier que la confirmation est un sacrement et l'accueil du don de Dieu, et non d'abord un engagement humain. La maturité spirituelle n'est pas nécessairement liée à l'âge. Il n'y a pas de solution idéale en ce domaine. Mais selon l'adage théologique, «les sacrements sont pour les hommes». La théologie et la pastorale exigent une interprétation permanente au sein de la culture du temps et de la Tradition qui la nourrit.

L'eucharistie, source et sommet de la vie chrétienne

Les données de la Bible

◆ **Le dernier repas de Jésus avec ses disciples**

Chaque fois que nous participons à la messe, nous reprenons les gestes du dernier repas de Jésus, comme il l'a ordonné à ses disciples de le faire.

Le texte le plus ancien sur la Cène est celui de Paul, vers 55 : *I Cor* 11, 23-25. Cet événement est rapporté aussi par Matthieu (26, 26-29), Marc (14, 22-25) et Luc (22, 14-20). Quant à Jean, il a préféré retenir le lavement des pieds, le geste de Jésus qui donne le sens de l'eucharistie (*Jn* 13, 1-16).

Il s'agit d'un repas d'adieu, dans l'ambiance de la fête pascale juive, où Jésus donne la signification de sa mort prochaine et à laquelle il veut faire participer les siens. Lors de ce repas, Jésus prend le pain, prononce la bénédiction, le rompt et le partage aux disciples en disant : «Ceci est mon corps livré pour vous». Par sa mort, Jésus se donne comme un pain nourrissant et partagé. À la fin du repas, prenant la coupe de vin, il prononce l'action de grâce et la distribue en disant : «Ceci est le sang de l'alliance, versé pour la multitude». Sa vie donnée jusqu'au bout, comme la coupe de vin que nous buvons, établit pour de bon l'alliance nouvelle de Dieu avec toute l'humanité et nous apporte la joie du salut. «La veille de sa passion», Jésus fait connaître et livre son «testament» : un testament fait du don de son corps et de son sang, laissés en nourriture et en boisson.

La mort et la résurrection de Jésus sont des événements survenus qu'une seule fois. Alors Jésus met ces événements de salut en forme de rite, en disant aux disciples : «Faites ceci en mémoire de moi». C'est pourquoi l'Église a toujours tenu à refaire les gestes du dernier repas de Jésus.

Le récit des pèlerins d'Emmaüs (*Lc* 24) rapproche clairement la présence et la manifestation du Ressuscité à la fraction du pain. La pratique de l'eucharistie constitue l'arrière-fond de ce récit où le cœur des disciples «brûle» au rappel des Écritures et où leurs yeux s'ouvrent et reconnaissent Jésus ressuscité à la fraction du pain.

◆ **Les premières assemblées «eucharistiques»**

Dans les écrits du Nouveau Testament, les deux seules expressions pour dire ce que nous appelons la messe sont le «repas du Seigneur» (*I Cor* 11, 20) et la «fraction du pain» (*Ac* 2, 42. 46; 20, 7). Par ces actions, accomplies dans les maisons lors de repas, les chrétiens prennent conscience de leur identité comme disciples de Jésus ressuscité qui leur est toujours présent et agissant.

Qui préside ces célébrations ? Les écrits du Nouveau Testament n'apportent pas de réponse claire à cette question. Mais très tôt, la présidence semble être assurée par celui qui est le responsable de la communauté et qui assure la continuité avec les Apôtres : l'évêque et les presbytres.

Le terme «eucharistie», appliqué à ce que nous appelons la messe, se trouve la première fois chez Ignace d'Antioche vers 110 et chez Justin vers 150. Quant au mot «messe», il vient du latin «missio», qui rapporte la formule de renvoi à la fin de la célébration. Vatican II et les liturgistes contemporains privilégient le terme «eucharistie» qui veut dire «action de grâce».

La célébration liturgique de l'eucharistie

Depuis les origines, on retrouve les mêmes éléments dans la célébration de l'eucharistie : une assemblée présidée par l'évêque ou un prêtre, la proclamation de textes de l'Écriture, la prière d'action de grâce sur le pain et le vin, la communion. La façon de célébrer varie selon les cultures et ainsi l'Église a toujours maintenu une diversité de rites, dont l'un est le rite latin. Vatican II a réalisé une réforme du rite latin qui était en vigueur depuis Pie V à la suite du concile de Trente (1566-1572) : l'emploi des diverses langues, la participation plus active de l'assemblée, de nouvelles prières eucharistiques, la célébration face au peuple, un vaste choix de lectures bibliques, la communion au calice dans certaines circonstances.

La célébration comprend deux grands moments : la célébration de la Parole et la célébration de l'eucharistie. Vatican II parle des deux tables : «L'Église ne cesse, surtout dans la Sainte Liturgie de prendre le pain de vie sur la table de la Parole et sur celle du Corps du Christ pour l'offrir aux fidèles».³ La célébration commence par un rite de rassemblement afin de former une assemblée qui met sa foi en Jésus Sauveur et elle se termine par un rite d'envoi, qui est une invitation à vivre dans le concret de la vie ce que nous venons de célébrer.

³ *La constitution sur la révélation*, no 21.

La célébration de l'eucharistie est beaucoup marquée par le culte des Juifs au temps de Jésus. La liturgie de la Parole reprend la liturgie de la synagogue, faite de proclamation de textes bibliques, de leur actualisation par l'homélie, du chant des psaumes et de prières de louange. La prière eucharistique s'inspire des prières d'action de grâce des repas juifs. Lors de notre célébration, nous rendons grâce à Dieu le Père, grâce à l'Esprit Saint, pour ce qu'il a accompli pour nous dans la mort et la résurrection de Jésus.

Durant toute la célébration, il est important de nous rappeler que l'eucharistie est une action du Christ ressuscité qui se déroule dans le cadre d'un repas. Le Christ, celui qui nous reçoit, nous adresse sa parole; nous l'écoutons et nous répondons par le psaume, nos amen, nos prières. Le pain et le vin que nous apportons sont les produits de la terre et de notre travail. Ils ont une riche signification symbolique. Or le Christ les transforme en son Corps et son Sang par la puissance de l'Esprit. Puis il nous les redonne afin que nous devenions ce que nous avons reçu. Il est important de retenir qu'il a choisit du pain et du vin, une nourriture à manger et une boisson à boire.

L'eucharistie n'est pas une simple cérémonie religieuse, mais bien un sacrement de l'Église, c'est-à-dire une action du Christ ressuscité qui se rend présent et agissant pour nous. C'est ce mystère que la liturgie nous fait vivre. Si nous n'acceptons pas ce «mystère de la foi», la célébration de l'eucharistie, même si elle se déroule avec de beaux chants et des rites soignés, sera toujours monotone à la longue. C'est la foi qui rend la célébration authentique vivante et toujours nouvelle.

L'eucharistie est «la source et le sommet de la vie chrétienne et ecclésiale».⁴ Elle rend réellement présent le Christ, Sauveur de l'humanité. L'Église fait une obligation sérieuse aux fidèles de participer à la célébration eucharistique du dimanche, le jour du Seigneur. Cette recommandation, on peut déjà la retrouver dans un document du 3^e siècle : «Que le peuple se réunisse et que personne ne diminue l'Église en n'allant pas à l'assemblée et ne prive d'un membre le corps du Christ» (*Didascalie des apôtres*, 59, 1). Ainsi nous comprenons mieux que notre présence à la célébration de l'eucharistie n'est pas une simple obligation, mais une exigence profonde de notre vie chrétienne. Dans les paroisses où, faute de prêtre disponible, il est impossible de célébrer l'eucharistie chaque dimanche, l'Église recommande que la communauté chrétienne locale célèbre cependant le jour du Seigneur, notamment en se rassemblant pour une célébration de la Parole et, selon

⁴ Vatican II, *La constitution sur l'Église*, 11.

l'opportunité, par la communion eucharistique. Il s'agit d'une ADACE, une assemblée dominicale en attente d'eucharistie.

Réflexions théologiques et pastorales

«Faites cela en mémoire de moi». La réponse de l'Église à la demande de Jésus, c'est l'eucharistie. Faire mémoire n'est pas que le rappel ou le souvenir d'un événement passé ou d'un être disparu. Il s'agit d'une «mémoire vivante et efficace» qui rend actuel le sacrifice pascal du Seigneur Jésus. Il est nécessaire ici de bien comprendre le «mémorial» ou «l'anamnèse» selon la mentalité biblique. Lorsque les Juifs célèbrent le repas pascal en mémoire de la sortie d'Égypte, ils ont la conviction profonde de devenir les contemporains de cet événement passé et d'en profiter encore maintenant. **Le mémorial est une action rituelle et symbolique, faite de paroles et de gestes, qui permet à une assemblée de se rendre présente à l'événement du passé et d'avoir part à ses bienfaits.** Or l'eucharistie, comme mémorial, permet aux chrétiens et chrétiennes de tous les temps d'avoir part au mystère de la mort et de la résurrection de Jésus qu'il a exprimé de façon symbolique lors de son dernier repas.

Puisque l'eucharistie est le mémorial de la mort et de la résurrection de Jésus, elle est un sacrifice. Elle est **l'actualisation sacramentelle** de sa Pâque accomplie une fois pour toutes. Rien de nouveau du côté du Christ; ce qui est nouveau, c'est la participation de telle ou telle communauté. On peut donner les exemples suivants : la source ne change pas quand l'assoiffé vient y boire et le soleil ne s'enrichit pas quand le pauvre profite de ses rayons. Ainsi les nombreuses messes ne changent rien au Christ, mais tout à nous-mêmes. Devenus corps et sang du Christ ressuscité, le pain et le vin sont présentés à Dieu le Père comme le seul sacrifice qui soit digne de lui pour le salut de l'humanité, le seul sacrifice qui nous donne accès à Dieu.

C'est l'Esprit qui rend présent celui dont nous faisons mémoire. La prière eucharistique comprend deux «épicleses» qui sont des demandes à Dieu le Père d'envoyer son Esprit. L'une sur le pain et le vin, avant le récit de l'institution, pour qu'ils deviennent le corps et le sang du Christ; l'autre, après la consécration, sur l'assemblée pour qu'elle devienne le corps du Christ. Ce n'est pas le prêtre qui consacre le pain et le vin, mais bien l'Esprit. C'est pourquoi il adresse à Dieu le Père cette prière, avant de prononcer les paroles de l'institution ou de la consécration : «Sanctifie ces offrandes en répandant sur elles ton Esprit; qu'elles

deviennent pour nous le corps et le sang de Jésus, le Christ, notre Seigneur» (deuxième prière eucharistique).

La présence du Christ dans la célébration de l'eucharistie est une donnée essentielle de la foi de l'Église. Il y a une grande différence entre «être là» et «être présent». La présence se réalise entre personnes. On est présent à quelqu'un par une médiation : un regard, un geste, une parole. Or dans la célébration de l'eucharistie, le Christ ressuscité qui est invisible se rend présent par diverses médiations. Vatican II précise que le Christ se rend présent réellement de quatre manières : présence du Christ dans l'assemblée, là où deux ou trois se réunissent en son nom (*Mt* 18, 20), dans le ministre ordonné qui préside, dans la Parole proclamée et accueillie par la foi et dans le pain rompu et la coupe de vin partagée.⁵ Toutes ces façons pour le Christ d'être présent à nous sont réelles. Le Concile exprime la foi de l'Église en affirmant que le Christ se rend présent «au plus haut point» dans le pain et le vin eucharistiés. En effet, le pain et le vin, apportés sur l'autel, cessent d'être du pain et du vin. Par l'action de l'Esprit et en vertu des paroles du Christ prononcées par le prêtre, ils deviennent dans leur être profond le corps et le sang du Christ. Leur apparence n'est pas changée, mais leur être profond que nous appelons «substance». C'est pourquoi nous pouvons parler de «transsubstantiation». Le pain et le vin consacrés sont donc soustraits à l'usage humain; désormais, ils sont le pain et le vin de Dieu qui nous permettent d'avoir part à la vie du Christ et unissent en lui tous ceux et celles qui les reçoivent. C'est une présence sacramentelle du Seigneur Jésus mais qui n'en est pas moins réelle. Après la célébration, ce qui reste du pain consacré est conservé avec vénération au tabernacle pour être distribué aux malades qui ne peuvent venir à la messe et aussi pour entretenir et développer notre foi au Christ qui se donne à nous comme un pain vivant.

La présence réelle et véritable du Christ sous les espèces du pain et du vin trouve son fondement dans la parole de Jésus : «Ceci est mon corps...Ceci est mon sang». Dans le langage de la Bible, le mot «corps» ne désigne pas seulement une partie de l'être humain, mais toute sa personne en tant qu'elle s'exprime et qu'elle est en relation avec les autres et l'univers. Or quand il est dit : «Ceci est mon corps livré pour vous», il s'agit de la présence de Jésus Christ, qui s'offre lui-même en sacrifice pour nous. Pareillement, le mot «sang», dans le langage sémitique, signifie le principe vital de l'être humain. Le sang «qui est versé pour la multitude» signifie donc Jésus lui-même qui donne sa vie pour nous.

⁵ *La constitution sur la liturgie*, 7.

Il est important de saisir que la célébration de l'eucharistie est une action communautaire et ecclésiale. L'eucharistie n'est jamais privée. L'Église fait l'eucharistie, et l'eucharistie fait l'Église. Nous ne pouvons pas être chrétiens sans l'eucharistie. Elle constitue la dernière étape de l'initiation sacramentelle. En conséquence, elle favorise l'identité chrétienne. Nous ne pouvons pas célébrer l'eucharistie, qui est le mémorial du geste de Jésus qui a donné sa vie pour le salut de l'humanité, sans être entraînés dans une existence qui s'inspire de lui, sans devenir pain rompu et coupe d'alliance partagée. Chaque eucharistie nous invite à mener une existence eucharistique ou d'action de grâce. Pour rendre grâce, il est requis d'abord de voir Dieu à l'œuvre dans nos vies, dans l'Église et dans le monde. Ensuite, nous nous tournons vers lui, la source de tout bien, dans une attitude d'admiration et de joyeuse gratitude. Nous ne pouvons pas communier à l'unique pain de vie sans devenir le Corps du Christ. L'eucharistie fait de nous des chrétiens et des chrétiennes debout, des disciples vraiment vivants de Jésus ressuscité.

◆ **Qui peut communier ?**

Cette question, nous ne pouvons pas l'éviter. N'oublions pas que l'eucharistie est le repas que le Seigneur Jésus préside, lui qui est venu «chercher et sauver ceux qui étaient perdus». C'est la raison pour laquelle la Tradition de l'Église a toujours considéré que ce sacrement remettait les péchés. Si ce n'était pas le cas, on comprendrait mal pourquoi la célébration comporte autant d'appels à la miséricorde de Dieu.

Pourtant, dès les premières générations chrétiennes, il apparaît que certaines conditions sont requises pour partager le corps et le sang du Christ. «Celui qui mangera le pain et boira la coupe du Seigneur indignement, écrit Paul aux Corinthiens, se rendra coupable envers le corps et le sang du Seigneur. Que chacun s'éprouve soi-même avant de manger ce pain et boire cette coupe; car celui qui mange et boit sans discerner le corps, mange et boit sa propre condamnation» (*I Cor* 11, 27-29). Or quelle «dignité» la communion requiert-elle des pécheurs que nous sommes ? Il s'agit d'être en accord avec le mystère de foi que nous célébrons. En effet comment célébrer le sacrement de l'unité, si nous nous sommes divisés et si nous refusons de partager ? C'est mal «discerner le corps du Christ», que de susciter les divisions et de refuser de partager avec les autres. Le message de Jésus est clair : «Quand tu vas présenter ton offrande à l'autel, si tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, et va te réconcilier avec ton frère; viens alors présenter ton offrande» (*Mt* 5, 23-24). Celui qui peut communier est celui qui accepte la vérité de l'eucharistie. Il y a des situations complexes dans nos communautés, notamment celles des

divorcés remariés que la discipline de l'Église tient éloignés de la communion. La raison : se trouvant en rupture d'alliance par leur seconde union, ils ne peuvent participer pleinement à l'eucharistie, sacrement de «l'alliance nouvelle et éternelle». Tout en respectant l'enseignement de l'Église, mais en faisant appel à d'autres données de l'Écriture et la Tradition, des divorcés remariés prennent en conscience la décision de communier.

L'eucharistie est le troisième sacrement de l'initiation chrétienne. Elle en est l'accomplissement. Dans le cas d'un baptême d'adulte, les trois sacrements de l'initiation sont célébrés dans une même liturgie. Les Églises d'Orient ont conservé cette unité visible de l'initiation. Les trois sacrements sont donnés dans la même célébration aux petits enfants, par le prêtre généralement. En Occident, la confirmation des enfants, réservée à l'évêque ou à son délégué, a été le plus souvent séparée de leur baptême et de leur première communion. Depuis que Pie X a encouragé la communion pour les enfants d'âge de raison, la première communion a précédé la confirmation conférée plus tard. Par souci de fidélité à l'ordre des sacrements, certains diocèses proposent de célébrer la confirmation et même le premier pardon avant la première communion. Il n'est pas facile de trouver une solution à l'ordre des sacrements qui respectent à la fois la signification des sacrements et la préparation des enfants.

Le pardon, réconciliation avec Dieu et les autres

Les données de la Bible et de la Tradition de l'Église

Le sacrement du pardon est enraciné dans l'agir et les paroles de Jésus. L'une des dimensions de sa mission est la libération du péché. Il combat le péché tout en se faisant proche des pécheurs : il a mangé avec eux et il leur fait bon accueil (*Lc 15, 1*). Il les a exhorté à se relever et il leur a redonné confiance, force et dignité, alors qu'au nom de la loi ils étaient exclus et condamnés.

Les chrétiens et chrétiennes, en tant que disciples de Jésus, ont la responsabilité et le devoir de se réconcilier (*Mt 5, 23-25*), de pardonner à leurs frères et sœurs (*Mt 5, 7; 6, 14-15; 18, 23-35*) et de se corriger fraternellement (*Mt 18, 15-20; Jc 5, 16-20; Gal 6, 1-2*).

En plus du devoir de la réconciliation, il y a un «service» ou un ministère de pardonner les péchés. N'oublions pas que le baptême est le sacrement fondamental du pardon des péchés (*Ac 2, 38; Rm 6, 2 et 6*). Le ministère du pardon comporte un pouvoir ou une fonction donnée à Pierre et aux Apôtres : *Mt 16, 19; Jn 20, 23*. La communauté est impliquée dans ce service du pardon et de la réconciliation : *Mt 18, 18; I Cor 5, 1-5*.

La tradition de l'Église témoigne de diverses manières de célébrer la réconciliation et le pardon. Durant les premiers siècles, l'Église adopte une démarche de réconciliation pour les baptisés qui ont commis des fautes graves. Elle leur offre une seconde chance de se convertir. Le pénitent est mis à l'écart de la communauté eucharistique et au terme d'un laps de temps variable mais suffisamment long, la réconciliation est signifiée par l'évêque qui le réadmet à la communion. À partir du 5^e siècle, un autre fonctionnement se met en place sous l'influence monastique. L'accent est mis sur les «pénitences» à accomplir. La démarche de réconciliation peut se renouveler; le ministre n'est plus le seul évêque, mais aussi le prêtre; l'aspect public est fort atténué. Une évolution étalée sur plusieurs siècles va conduire à la pénitence «moderne» que nous connaissons. La confession des fautes va devenir l'acte par excellence du pénitent. La réconciliation – que l'on appelle désormais absolution – est exprimée par le ministre, et cela avant même que la pénitence soit effectuée. Le sacrement de réconciliation n'a plus d'expression ecclésiale publique. Le lieu de sa célébration deviendra, à partir du 16^e siècle, le confessionnal. Le sacrement est reçu fréquemment et constitue un élément important dans une démarche personnelle de

croissance spirituelle. La confession devient obligatoire pour les péchés graves au moins une fois l'an.

À la veille de Vatican II, on avait constaté que le sacrement de pénitence traversait une crise et que la manière de le célébrer ne répondait plus aux attentes des fidèles. Or le Concile demande d'entreprendre une réforme de ce sacrement. Le nouveau rituel, souvent appelé le rituel de Paul VI, est promulgué le 2 décembre 1973. Le rituel présente quatre manières de célébrer le pardon et la réconciliation : la réconciliation d'un pénitent avec aveu des fautes et absolution; la réconciliation communautaire avec confessions et absolutions individuelles; la réconciliation communautaire avec confession et absolution collective; la célébration pénitentielle non sacramentelle. La forme individuelle et les formes communautaires ont chacune leur logique propre, leurs avantages, leurs conditions et leurs limites.

Le rituel de Paul VI est toujours en vigueur. Toutefois dans sa lettre apostolique intitulée *Misericordia Dei* du 7 avril 2002, Jean-Paul II a rappelé que la confession individuelle et intégrale avec l'absolution constitue l'unique mode ordinaire de la réconciliation sacramentelle et que la célébration communautaire avec absolution collective n'est autorisée que dans des conditions bien déterminées, comme le manque de prêtres disponibles ou dans une situation d'urgence.

La célébration liturgique du pardon

Les manières de célébrer le sacrement du pardon sont actuellement variées. Selon le rituel de Paul VI, voici les principales composantes qui concernent aussi bien le pénitent que le ministre pour chacune des manières de célébrer le sacrement :

- *l'accueil mutuel*

Par un geste et par quelques paroles, le ministre invite le pénitent à vivre le sacrement dans la confiance et la vérité. Ils font ensemble le signe de Croix.

- *l'écoute de la parole de Dieu;*

C'est la parole de Dieu qui nous révèle jusqu'où va son amour pour nous. Elle nous apprend que nous sommes pécheurs et que Dieu nous offre son pardon. Dans la célébration individuelle, le pénitent peut choisir le texte et le lire.

- *la confession de l'amour de Dieu en même temps que notre péché;*
Le mot «confesser» (*confiteri* en latin) veut dire proclamer, annoncer. La confession des péchés se déroule donc dans une ambiance de confession de l'amour de Dieu et de ses merveilles. Par l'aveu, le pénitent regarde en face les fautes dont il s'est rendu coupable; il en assume la responsabilité et s'ouvre à nouveau à Dieu et à l'Église, afin de rendre possible un nouvel avenir.
- *l'accueil du pardon de Dieu;*
Le prêtre prononce les paroles sacramentelles de l'absolution, étendant les mains vers le pénitent pour lui exprimer le pardon de Dieu. Le pénitent s'engage à exprimer les fruits de pardon et sa volonté de conversion.

◆ **Une célébration**

Le nouveau rituel vise nettement à faire du sacrement de la réconciliation une authentique célébration liturgique. Il ne s'agit pas seulement de dire rapidement ses péchés et de recevoir l'absolution, mais plutôt de célébrer le pardon de la part de Dieu. Les confessions en série et en un temps record doivent faire place à une démarche où nous prenons le temps de célébrer le pardon et la réconciliation.

La célébration communautaire de ce sacrement apporte un renouveau et un approfondissement dans l'examen de conscience et la vérité de la démarche de conversion. La célébration individuelle reste irremplaçable à certains moments de l'existence et dans certaines circonstances. Elle est appropriée lorsqu'elle se trouve en lien avec un accompagnement spirituel et aussi lorsque la personne qui demande le pardon sacramentel entreprend cette démarche après un long temps d'interruption ou avec une conscience lourde de ses fautes. Or dans notre pastorale, il serait nécessaire d'offrir les diverses formes, qui sont différentes et complémentaires, car aucune ne peut prétendre exprimer, à elle seule, le mystère de la réconciliation sacramentelle.

Réflexions théologiques et pastorales

Dans l'Église, il y a un sacrement, distinct du baptême, pour le pardon de nos péchés et pour susciter la réconciliation avec Dieu, avec l'Église et entre nous. Retenons l'enseignement de Paul VI : «Nous ne devons pas être indifférents, et encore moins méfiants, devant l'invitation de l'Église à rénover notre conception, et aussi notre pratique, du sacrement de pénitence, que désormais nous nous habituerons à appeler – ce qui le définit mieux – sacrement de la réconciliation.»

Ce sacrement trouve toute sa signification et sa vérité lorsqu'il exprime la conversion et la réconciliation qui se vit au fil des jours et de bien des façons dans la communauté et par le chrétien «en ayant part par sa patience aux souffrances du Christ, en accomplissant des œuvres de miséricorde et de charité, en se convertissant chaque jour davantage selon l'Évangile du Christ» (*Rituel*, note 4). Le sacrement de la réconciliation se situe au terme de toute une démarche. Par le sacrement, Dieu achève et scelle dans un déploiement définitif la réconciliation qu'il avait déjà commencée.

Le sacrement de la réconciliation, comme les autres sacrements, est une action efficace du Christ ressuscité, accomplie par un ministre ordonné (prêtre et évêque). Il opère dans le cœur de chacun et de chacune et aussi dans la communauté chrétienne pour que celle-ci devienne «sacrement de salut». Refuser ce sacrement, c'est appauvrir l'Église. L'Église tout entière doit être le signe et l'instrument de la réconciliation. Ce pouvoir est cependant confié de façon particulière au ministère apostolique. Celui-ci est chargé du «ministère de la réconciliation» (*II Cor 5, 18*); il est envoyé «au nom du Christ», et «c'est Dieu lui-même qui, à travers lui, lance cet appel : Laissez-vous réconcilier avec Dieu» (*II Cor 5, 20*). L'Église tient du Seigneur lui-même le pouvoir de pardonner les péchés par l'intermédiaire de ses ministres ordonnés.

◆ **«On ne sait plus ce qu'est le péché... On ne sait plus se confesser.»**

Ces incertitudes peuvent parfois servir de prétexte pour justifier l'abandon du sacrement, mais elles montrent aussi un certain refus de la confession banale et la réelle difficulté à reconnaître son péché, tellement s'est développée la conviction que la responsabilité de nos actes se trouve inextricablement liée aux influences inconscientes et sociales. L'Église fait obligation de recourir au sacrement du pardon en cas de faute estimée grave. Il est comme un préalable à la pratique eucharistique; ce lien est aujourd'hui très relâché. C'est pourquoi, il est important dans la catéchèse et la prédication de faire découvrir le sens du péché et du pardon de la part de Dieu. Reconnaître notre péché ne consiste pas seulement à faire une

«opération vérité», à évaluer notre vie selon des critères déterminés ou des lois. Nous reconnaître pécheurs exige un acte de foi : nous ne pouvons pas accéder réellement et sainement à la connaissance de notre péché sans la révélation de Jésus Christ. En effet la prise de conscience de notre péché résulte de la rencontre du Christ. C'est l'expérience que fait l'apôtre Pierre après la pêche miraculeuse : «Éloigne-toi de moi car je suis un pécheur» (*Lc* 5, 8). C'est l'expérience de Zachée après que Jésus a pris l'initiative de venir chez lui (*Lc* 19, 1-10). C'est l'expérience du larron après qu'il a reconnu la sainteté de Jésus (*Lc* 23, 41). Le pardon est l'œuvre de la miséricorde de Dieu, mais il engage le pénitent qui est appelé à exprimer à sa manière l'authenticité de sa démarche de conversion et le sérieux de son désir de progresser dans le bien.

La faute individuelle ne concerne pas que soi-même ou d'autres personnes prises individuellement, mais toute la communauté humaine. En plus de nos péchés personnels, nous prenons davantage conscience du fait que nous participons au mal et à ses structures. En posant des gestes qui entretiennent et favorisent le mal, nous sommes pour une part responsables d'un «péché collectif». Comment ? Nous participons au «péché collectif», quand nous faisons nôtres les préjugés sur ceux et celles qui agissent et pensent autrement que nous, quand nous refusons de remettre en question des structures et des façons de faire qui écrasent des personnes, quand nous pensons qu'à notre confort au détriment des pauvres, quand nous encourageons la société de consommation sans se soucier de l'avenir de notre planète. Sans sombrer dans une culpabilisation morbide, il est donc nécessaire de célébrer le pardon et la réconciliation de façon communautaire et de montrer que nous assumons nos responsabilités sociales et politiques. Il nous faut vivre des rites qui, avec le secours du Christ, favoriseraient le pardon mutuel dans nos communautés et nos milieux de vie et qui exprimeraient notre souci de transformer, notre solidarité dans le mal social en une solidarité dans la justice et l'attention aux autres.

L'onction des malades, un sacrement pour la vie

Les données de la Bible et de la Tradition de l'Église

◆ L'attitude de Jésus à l'égard des malades

L'attitude de Jésus vis-à-vis des malades et des handicapés n'est pas un à côté de son ministère. Elle en est comme le cœur. Citant Isaïe, il déclare aux disciples de Jean qu'il est «Celui qui doit venir» et il en donne les signes : «les aveugles retrouvent la vue et les boiteux marchent droit, les lépreux sont purifiés et les sourds entendent» (*Mat 11, 5*). Ces signes annoncent que les temps messianiques sont accomplis et que le Règne de Dieu est advenu. Cette présence de Dieu est déjà un réconfort et une consolation.

Jésus n'est pas seulement un guérisseur, mais le Sauveur. Quand il guérit, il propose une libération qui n'est pas que physique : c'est la libération du mal et du péché. La foi en lui est requise : «Va, ta foi t'a sauvé». Le salut qu'il apporte concerne toute la personne. Ainsi le sacrement de l'onction trouve son fondement dans le comportement de Jésus à l'égard des malades.

On peut voir un geste avant-coureur de ce sacrement dans l'activité des Douze envoyés en mission : «Ils chassaient beaucoup de démons, ils faisaient des onctions d'huile à beaucoup de malades et ils les guérissaient» (*Mc 6, 13*).

Dans la lettre de Jacques, la tradition catholique trouve la forme initiale du sacrement : «Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle les presbytres (les anciens) de l'Église et qu'ils prient sur lui après l'avoir oint d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient et le Seigneur le relèvera. S'il a commis des péchés, ils lui seront remis» (5, 14-15). Ce texte atteste la pratique de l'Église des débuts qui, remplie de l'Esprit de Jésus, trouve les gestes concrets pour exprimer sa sollicitude envers les malades.

Au cours des siècles, nous constatons que l'Église porte toujours une attention spéciale aux malades. Au Moyen-Âge, à la pratique des onctions pour la guérison corporelle des malades va se joindre celle de la réconciliation des pécheurs à l'article de la mort. Cette réconciliation se faisait aussi par une onction, la dernière avant la mort, d'où le nom «d'extrême-onction». Cela explique l'accent mis sur l'effet spirituel du sacrement. Le concile de Trente, au XVIe siècle, en réponse aux protestants qui refusent, et la lettre de Jacques et l'existence d'un sacrement pour les malades, enseigne que l'effet spirituel du sacrement est prioritaire par rapport à l'effet physique. L'enseignement du concile de Trente contribua donc à

considérer l'onction des malades comme faisant partie des «derniers sacrements» que tous les chrétiens doivent recevoir à l'article de la mort.

La Constitution sur la liturgie de Vatican II, tout en gardant l'expression «extrême-onction» reconnaît qu'il est mieux de l'appeler «l'onction des malades» (no 73). Ce changement de terminologie a beaucoup d'impact dans la pratique pastorale. Ce sacrement ne peut plus être considéré comme le sacrement des mourants et des personnes en danger de mort, mais bien celui qui s'adresse «aux fidèles dont la santé commence à être dangereusement atteinte par la maladie et la vieillesse» (*Rituel*, note 57).

La célébration liturgique de l'onction des malades

Pour la célébration, il est important de tenir compte de la situation du malade et de son entourage. La célébration comprend un temps d'accueil, une écoute de la parole de Dieu et la liturgie du sacrement.

La liturgie du sacrement se compose de quatre parties :

- La prière accompagnée de l'imposition des mains sur la tête du malade. Ce rite est un signe de fécondité spirituelle qui est l'œuvre de l'Esprit. Pour ce sacrement, il est signe de compassion, de consolation et d'encouragement.
- La bénédiction de l'huile ou l'action de grâce (si l'huile est déjà bénite). L'onction sur le front et sur les mains du malades, avec la formule suivante qui exprime bien le sens et les effets du sacrement : *N., par cette onction sainte, que le Seigneur en sa grande bonté vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint. R. Amen. Ainsi vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève. R. Amen.*
- Un moment de prière universelle qui s'achève par le Notre Père.

Le sacrement est célébré par une onction d'huile bénite par l'évêque lors de la messe chrismale de la Semaine sainte. Dans la Bible, l'huile est un élément d'une grande richesse symbolique. Elle exprime la prospérité (*Dt* 11, 4; *Os* 2, 24), la force et le bien-être (*Ez* 16, 9); elle est un symbole de la fête et du bonheur d'être ensemble (*Ps* 133, 2); la richesse du don de Dieu et la consécration (*I Sam* 10, 1-6); elle signifie aussi le soulagement et la guérison (*Is* 1, 6 : *Jr* 8, 22; *Mc* 6, 13; *Lc* 10, 34). La mentalité contemporaine occidentale n'entre pas facilement dans ce riche

univers symbolique de l'huile. Nous utilisons cependant des huiles pour soulager et détendre des muscles endoloris.

On devra valoriser le geste même de l'onction autant que l'huile. Il ne faut pas le réduire à une petite croix faite rapidement avec un peu d'huile qu'on s'empresse d'essuyer aussitôt. Le geste de l'onction est aussi riche de sens. Il évoque l'activité de celui qui, attentif au malade, lui vient en aide. Ce geste fraternel renvoie au comportement de Jésus à l'égard des malades et à la parabole du bon Samaritain (*Lc 10, 34*). Les onctions se font sur le front et sur les mains du malade. Elles expriment que le sacrement est destiné à la personne malade dans sa totalité, comme être pensant et agissant.

L'onction des malades est présidée par l'évêque et le prêtre.

Réflexions théologiques et pastorales

Avec Vatican II et le nouveau Rituel, ce sacrement n'est pas d'abord le sacrement des mourants ou de la dernière préparation pour le ciel, mais celui des malades. Le sacrement des mourants est l'eucharistie donnée en viatique.

◆ La dimension «épiphanique» de l'onction

Ce sacrement est un signe efficace de sollicitude du Christ ressuscité et de son Église pour les malades. Il manifeste que le malade est toujours sous le regard du Christ et que la maladie n'est pas une punition, ni un signe de l'absence de Dieu. Il révèle le vrai visage de Dieu que veut la vie et le bonheur des humains et qui s'oppose à toutes les formes de mal. Le sacrement dit aussi au malade la solidarité de l'Église avec lui par sa prière et son intercession.

◆ Une grâce spéciale de réconfort au temps de la maladie.

Par ce sacrement, le malade reçoit «un renouveau de confiance en Dieu et des forces nouvelles» pour vivre sa maladie en union au Christ (*Rituel*, note 54). Le Christ lui apporte la paix, le courage pour lutter contre le mal, la force pour vivre la foi, l'espérance et la charité dans sa situation. Il réconforte le malade pour qu'il puisse se remettre totalement au Seigneur, quelque soit l'issue de la maladie. Dans une situation où la personne malade expérimente la solitude et la dépendance des autres, le sacrement l'aide à découvrir et à apprécier de nouvelles formes de solidarité et à reconnaître les dévouements et les services de ceux et celles qui l'entourent.

◆ **Le pardon des péchés**

La tradition de l'Église et le nouveau rituel, s'appuyant sur le texte de la lettre de saint Jacques, reconnaissent que ce sacrement apporte au malade le pardon de ses péchés et mène à son achèvement sa démarche de conversion (*Rituel*, note 55). Il est donc le signe de la présence salvatrice du Christ qui apporte au malade le salut de toute sa personne, y compris le pardon des péchés.

◆ **La guérison**

La guérison est mentionnée explicitement dans le texte de *Jacques* (5, 14) et elle est évoquée dans la formule qui accompagne les onctions. Il est certain que ce sacrement n'est pas un «remède» parmi d'autres, mais il reconforte le malade dans tout son être, même dans son corps. Le malade qui célèbre le sacrement n'abdique pas sur le plan médical; au contraire, il trouve une force supplémentaire qui peut favoriser sa guérison.

◆ **La dimension ecclésiale**

Ce sacrement n'est pas célébré seulement pour le profit du malade, mais pour l'édification de toute l'Église. Il révèle à la communauté chrétienne la mission et l'œuvre du Christ auprès des malades. Il est aussi un acte de foi de la communauté dans la victoire du Christ sur le mal. C'est pourquoi il convient d'assurer une célébration communautaire de l'onction avec la participation active d'une petite assemblée formée des membres de la famille, d'amis et l'une ou l'autre qui assurent les services de santé. Le malade donne aussi à la communauté en partageant avec elle sa foi, son amour et son espérance dans une situation pénible qu'il essaie de vivre en communion avec le Christ.

◆ **Un sacrement pour la vie**

La tentation est grande de penser que la vie en situation de maladie est absurde. Il arrive même que nous mettions Dieu en cause : «Pourquoi Dieu envoie-t-il cette maladie ?» Or le sacrement de l'onction nous révèle que Dieu est présent au malade avec la puissance de résurrection qu'il a déployée en Jésus. Par tous les gestes d'aide et de service des soignants et des proches, le Christ rejoint concrètement le malade. Il revient au sacrement de l'onction de révéler cette présence et d'être le signe efficace de la victoire du Christ sur la maladie.

L'ordre, au service de la mission

Les données de la Bible et de la Tradition de l'Église

◆ **Selon les écrits du Nouveau Testament**

Dès le début de son ministère, Jésus appelle des disciples à l'accompagner de village en village. Il y a le groupe des Douze, appelés «apôtres» que Jésus envoie en mission (*Mt* 10, 1-15) ainsi que le groupe des soixante-douze autres disciples (*Lc* 10, 1-11). Jésus a choisi des hommes comme apôtres, mais des femmes l'accompagnaient et se montrèrent fidèles à lui jusqu'à sa mort sur la croix. Elles sont les premières messagères de la résurrection de Jésus. La tradition de l'Église a toujours accordé beaucoup d'importance au fait que Jésus a choisi des hommes comme apôtres et qu'ils étaient autour de lui lors de son dernier repas quand il a dit : «Faites ceci en mémoire de moi».

La communauté chrétienne des débuts reconnaît un rôle particulier aux Apôtres, plus précisément au groupe des Douze. Témoins de la résurrection de Jésus, ils exercent un certain rôle de direction, comme dans le partage des biens de la communauté (*Ac* 4, 35-37) ou le choix des Sept (*Ac* 6, 1-6), et ils sont les garants de l'unité dans les décisions à prendre (*Ac* 15, 2). Pierre est le porte-parole des Douze (*Ac* 2, 14-37). Paul revendique le titre d'Apôtre et même d'Apôtre des païens. Les successeurs de Apôtres n'héritent pas de leur rôle fondateur, qui fut unique, mais de leur rôle structurant. Et c'est cette structuration apostolique de l'Église que signifie et réalise le ministère épiscopal auquel est associé le ministère des prêtres et celui des diacres.

La distinction entre les clercs et les laïcs n'existe pas dans les écrits du Nouveau Testament. La foi et le baptême créent une égalité fondamentale : «Car vous êtes tous fils de Dieu, par la foi, dans le Christ Jésus. Vous tous, en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ : il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme; car tous, vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus» (*Gal* 3, 26-28) ». Tous les baptisés jouissent de la même dignité.

La communauté chrétienne est organisée ou structurée par une grande diversité de services qui assurent sa vitalité et sa mission. Paul énumère les personnes qui ont des responsabilités particulières : les apôtres, les prophètes, ceux qui sont chargés de l'enseignement, ceux qui ont le don de guérison, d'assistance, de direction, de parler en langue (*I Cor* 12, 27-31). Tous ces dons viennent du même Esprit en vue du service et de l'édification du Corps du Christ, l'Église.

Dans la liste des services, on ne voit pas celui de prêtre. Dans les écrits du Nouveau Testament, le titre de prêtre n'est donné qu'au Christ et à l'ensemble des chrétiens qui forment une «sainte communauté sacerdotale, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ» (*I Pi 2, 5*).

Après la mort des Apôtres et des témoins directs de la vie et de l'enseignement de Jésus, les premières communautés doivent s'organiser et faire face aux nouveaux besoins. Les lettres pastorales (deux à Timothée, l'autre à Tite) nous apprennent beaucoup sur l'organisation des ministères. À côté des anciens ou presbytres (titres provenant du monde juif), apparaissent d'autres ministères : celui d'«évêque» (qui surveille), celui de «diacre» (*I Tim 3, 8-13*), d'«évangélistes» (*2 Tim 4, 5*), de «pasteur» (*Éph 4, 11*) et la liste n'est pas close... Il n'est pas facile de préciser le contenu du ministère exercé. On peut remarquer cependant l'importance donnée à l'investiture des ministres qui se fait par l'imposition des mains (*I Tim 4, 14; II Tim 1, 6*).

Dans les écrits du Nouveau Testament, on peut déceler une compréhension théologique des ministères. Ils soulignent l'initiative de Dieu ou de l'Esprit pour bien exprimer qu'ils sont des dons accordés à l'Église. Le ministère de la Parole ou le service de l'Évangile a la priorité sur toutes les autres charges. Toute la communauté est responsable, cependant, quelques-uns assument une responsabilité plus globale au service de l'ensemble. Il y a ainsi une dialectique entre «tous» et «quelques-uns», mais la communauté joue toujours un rôle actif dans la désignation des ministres.

◆ **Le nom de ce sacrement**

Dans l'Église des débuts, il y avait une grande diversité de ministères, mais dès le 2^e siècle, la trilogie «évêque-prêtre-diacre» est plusieurs fois citée, notamment dans les lettres d'Ignace d'Antioche (vers 110) et de Cyprien (vers 250). L'évêque a le rôle de premier responsable; il est entouré d'un conseil de presbytres qui collaborent à sa responsabilité. Les diacres sont ses «compagnons de services» qui participent au ministère de la parole et sont disponibles pour des missions itinérantes et des tâches caritatives et administratives. Avec le temps, il apparaît toujours plus clairement que celui qui conduit la communauté doit aussi présider l'eucharistie.

◆ **D'où vient le nom de sacrement de l'ordre?**

Nous n'avons pas ce terme dans les écrits du Nouveau Testament. Le mot «ordre», dans l'antiquité romaine, désignait des groupes ou des corps constitués dans la société selon leur fonction ou leur profession. Et on entrait dans un «ordre» par une «ordination». Or l'Église adopta ce vocabulaire et ainsi on a eu l'ordre des évêques, celui des presbytres et celui des diacres. Le sacrement qui donne à l'Église des ministres prit le nom de sacrement de l'ordre, conféré par l'imposition des mains par l'évêque, accompagnée d'une prière.

La célébration liturgique de l'ordination

«Le rite essentiel du sacrement de l'ordre est constitué, pour les trois degrés, de l'imposition des mains par l'évêque sur la tête de l'ordinand et de la prière consécatoire spécifique qui demande à Dieu l'effusion de l'Esprit Saint et de ses dons appropriés au ministère pour lequel le candidat est ordonné».⁶

La célébration de l'ordination est importante et il convient qu'elle soit célébrée avec le plus grand nombre de chrétiens et chrétiennes du diocèse. C'est le seul sacrement qui se célèbre nécessairement avec l'eucharistie. Le déroulement des rites est semblable pour les trois ordres. Voici celui du prêtre :

- Lors de l'ouverture de la célébration a lieu l'appel du candidat, sa présentation et l'acceptation par l'évêque.
- Après l'homélie, il y a un dialogue entre l'évêque et le candidat. On y précise la nature du ministère qui va être conféré. Ensuite, il y un moment de prière : la prière de toute l'assemblée sous la forme de la litanie des saints, pendant que le futur ordonné se prosterne à même le sol. Puis vient l'imposition des mains par l'évêque en silence. Tous les prêtres, l'un après l'autre, imposent aussi les mains en silence. Et l'évêque, entouré de ses prêtres, prononce la prière d'ordination.
- Suivent la vêtue et les rites particuliers pour chacun des ordres. Pour le prêtre, onction des mains avec le saint-chrême, remise de la patène avec le pain, du calice avec le vin, le baiser de paix.

⁶ *Catéchisme de l'Église catholique*, no 1573.

Réflexions théologiques et pastorales

Trois ministères sont d'une importance vitale pour la vie de l'Église et exigent une ordination : l'épiscopat, le presbytérat et le diaconat. Par la réception du sacrement de l'ordre, les ministres reçoivent les pouvoirs requis pour remplir les tâches de leur ministère. Les ministères conférés par l'ordination sont irremplaçables pour assurer l'identité et la structure organique de l'Église : sans l'évêque, les prêtres et les diacres, on ne peut parler d'Église. Un ministre ordonné peut pour des raisons particulières ne pas exercer son ministère, mais il demeure toujours un ministre ordonné, marqué par un caractère sacramentel indélébile.

Successeur des Apôtres, l'évêque reçoit la plénitude du sacrement de l'ordre pour être le pasteur responsable de toutes les activités pastorales dans un diocèse. Il est en communion avec le pape, successeur de Pierre, et avec les autres évêques de l'Église qui forment un «collège». Sa responsabilité s'exerce donc à la fois au niveau de l'Église universelle, comme lors d'un concile ou des synodes romains, et dans l'Église diocésaine. Ordonnés par l'évêque, les prêtres sont ses premiers collaborateurs et forment le «presbytérium». Liés à la fonction épiscopale, ils ont la mission et les pouvoirs d'accomplir les tâches requises de la pastorale pour y faire vivre l'Évangile dans les diverses communautés du diocèse ou pour accomplir une fonction ecclésiale déterminée. Depuis Vatican II, le diaconat permanent a été restauré et peut être confié à des hommes mariés. Ils reçoivent un ministère différent de celui des prêtres, auxquels il ne faut pas les comparer. Leur fonction est d'assurer les services de la charité dans le diocèse. Ils ne sont pas ordonnés pour le service pastoral, mais pour le service, celui de la parole, de la liturgie et de la charité. Ils peuvent aussi prêcher, baptiser et présider un mariage.

◆ **Quel sont les services des ministres ordonnés?**

Tout d'abord, en premier, le service de la Parole ou de l'annonce de la Bonne Nouvelle. Ensuite, le service de la sanctification par la prière et la célébration des sacrements et de façon toute spéciale, l'eucharistie. Enfin, le service de l'unité et de l'organisation des communautés afin d'assurer la communion entre elles et avec l'ensemble de l'Église. Le sacrement de l'ordre ne s'identifie plus, comme ce fut la tentation pendant longtemps, à la seule figure du prêtre. Les ministères ordonnés rappellent que dans l'Église tout vient de l'initiative de Dieu par la médiation du ministère apostolique. Choisis dans la communauté, les ministres ordonnés agissent au nom du Christ qui est toujours le premier Pasteur de son Église.

Par le baptême, tous les fidèles participent au sacerdoce du Christ. Cette participation s'appelle «sacerdoce commun des fidèle». Il s'agit d'un sacerdoce «existentiel» : faire de sa vie une offrande à Dieu en union avec le Christ, le seul et unique prêtre de l'alliance nouvelle. Il existe cependant une autre participation au sacerdoce du Christ : celle qui est conférée par le sacrement de l'ordre, dont la tâche est de servir au nom et en la personne du Christ Tête et Pasteur au milieu de la communauté. Ce sacerdoce «ministériel» diffère essentiellement du sacerdoce baptismal parce qu'il comporte un pouvoir sacré pour le service des fidèles.

Les ministères ordonnés sont réservés aux hommes. L'Église se considère liée à sa tradition qui remonte à Jésus et aux Apôtres. S'appuyant sur des données historiques, des théologiens et des théologiennes pensent que le diaconat pourrait être accessible aux femmes.

Les ministres ordonnés de l'Église latine, à l'exception des diacres permanents, sont normalement choisis parmi les hommes croyants qui vivent en célibataires et qui ont la volonté de garder le célibat. Il s'agit d'une loi ou d'une pratique ecclésiale qui a ses convenances mais qui n'est pas une obligation absolue. Le célibat est un signe de l'engagement au service duquel le ministre ordonné est consacré. Dans les Églises orientales, même celles qui sont rattachées à Rome, une discipline différente est en vigueur. Les évêques sont choisis uniquement parmi les célibataires, mais des hommes mariés peuvent être ordonnés diacres et prêtres. Cette pratique est toujours considérée comme légitime. Dans les Églises d'Orient, comme celles d'Occident, celui qui a reçu le sacrement de l'ordre ne peut plus se marier.

Les ministères ordonnés, qui sont essentiels à la vie de l'Église, ne sont pas tous les ministères. Il faut ajouter les ministères «institués», le lectorat et l'acolytat, qui peuvent être conférés à des hommes. D'autres ministères, appelés «baptismaux» ou «nouveaux ministères», peuvent être exercés par des hommes et des femmes : le ministère de la catéchèse, celui de la visite aux malades, celui de l'aide aux démunis, etc. Des baptisés, hommes et femmes, mandatés par l'évêque, peuvent aussi recevoir une charge pastorale. Les fidèles laïcs exercent de plus en plus de services et de fonctions dans les communautés chrétiennes. Dans ce contexte ecclésial, il est devenu important d'œuvrer ensemble, ministres ordonnés et ministres non ordonnés, au service de l'Évangile dans l'Église et la société. Chacun des ministères contribue à sa façon à l'édification de l'Église et à l'évangélisation.

Le mariage chrétien, sacrement de l'amour de Dieu pour l'humanité

Les données de la Bible et de la Tradition de l'Église

◆ **Ce que l'Ancien Testament nous apprend sur le mariage**

«Au commencement» *Gen 1, 26-28; 2, 18-24*

Ces deux textes de la Genèse ont beaucoup marqué la pensée chrétienne et la culture occidentale sur le mariage. L'homme et la femme, créés à l'image et à la ressemblance du Dieu créateur, sont égaux, complémentaires, destinés à être une seule chair et à être féconds.

Chez les prophètes, l'alliance entre Dieu et son peuple s'exprime avec la symbolique du mariage. Dieu est l'époux de son peuple choisi, une épouse souvent fragile, inconstante et même infidèle. L'époux est fidèle, il pardonne et fait confiance. Il s'agit d'abord d'un enseignement sur Dieu et ses rapports au peuple, et non sur le mariage.

Le *Cantique des cantiques* est un message sans réserve sur la beauté de l'amour de l'homme et de la femme.

◆ **Ce que le Nouveau Testament nous apprend sur le mariage**

Jésus n'était pas marié. Dans son roman *Da Vinci Code*, Dan Brown écrit que Jésus était marié à Marie-Madeleine et que le couple eut une fille nommée Sarah. Il s'agit d'un roman, une œuvre d'imagination et de fantaisie qui n'a aucun fondement.

Au début de son ministère, Jésus et ses disciples sont les invités d'une noce à Cana (*Jn 2, 1-11*). À cette occasion, Jésus se montre à l'aise et généreux à l'égard des époux et des convives en changeant l'eau en vin. Il ne donne pas un enseignement sur le mariage, mais sur sa mission : il vient inaugurer les noces de Dieu avec l'humanité.

Lors d'une controverse avec les pharisiens, Jésus rappelle les intentions de Dieu sur l'union de l'homme et de la femme : «Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni» (*Mc 10, 9; Mt 19, 6* ». Selon Mathieu, il y a cependant une exception en cas «d'union illégale ou d'adultère» (*19, 9*).

◆ **L'interprétation de saint Paul concernant l'enseignement de Jésus sur le mariage**

I Cor 7, 1-16; 24-40

Paul enseigne la bonté du mariage, l'égalité de l'homme et de la femme et le caractère indissoluble de leur union. Il met en valeur le célibat choisi pour le Royaume.

Éph 5, 21-32

Ce texte paulinien suscite beaucoup de débats. Paul demande aux femmes d'être soumises à leur mari; d'autre part, il demande aux maris d'aimer leur femme du même amour que le Christ aime son Église. «Ce mystère est grand.» Le mot «mystère» a été traduit par «sacramentum». Cette traduction a suggéré que le mariage est sacrement. Dans ce texte, Paul écrit sur les relations mutuelles entre le Christ et son Église. Ces rapports donnent une profondeur «mystique» aux rapports homme/femme dans le mariage.

I Cor 13, 1-13

Dans l'hymne à l'amour (agapè), Paul exprime sa conception de l'amour qui concerne tous les chrétiens et chrétiennes. Le mariage n'a pas le monopole de l'amour, mais l'amour d'un homme et d'une femme dans le mariage prend des dimensions uniques.

◆ **Ce que l'histoire nous apprend sur le mariage chrétien**

Durant les trois premiers siècles, les chrétiens et les chrétiennes se marient selon le droit et les coutumes locales. On ne parle pas de sacrement, ni de célébration à l'église, car le mariage est avant tout une affaire de famille. On rappelle cependant que le mariage est institué par Dieu et sanctifié par le Christ. Les chrétiens se marient «dans le Seigneur». Le père de famille prononce une bénédiction sur le couple. L'évêque et le prêtre peuvent être invités aux noces.

Au début de l'Église, on n'acceptait pas le remariage. Le mariage était considéré pour toujours, puisque la mort était vue comme le passage à une autre étape de la vie. On permit finalement le remariage après le décès de l'un des conjoints.

À partir du 5^e siècle, la célébration passe du cadre familial à l'église. Les rites se développent et deviennent une liturgie présidée par le prêtre. À partir du VII^e siècle, on favorise la célébration publique, en vue d'empêcher les mariages secrets ou clandestins.

Au Moyen Âge, l'affaiblissement du pouvoir civil conduit progressivement l'autorité de l'Église à assurer le contrôle social des unions matrimoniales. Il y a des débats entre l'approche du droit romain et les coutumes germaniques. Pour les

tenants du droit romain, le mariage se fait par le consentement mutuel ou l'accord des volontés de l'époux et de l'épouse. Pour la tradition germanique, le mariage se réalise dans le vécu, c'est-à-dire l'union sexuelle. Les théologiens et canonistes ont réussi à intégrer les deux approches. Au concile œcuménique de Lyon, en 1274, on commence à considérer le mariage comme sacrement.

Selon Martin Luther, aucun texte de l'Écriture ne permet de considérer le mariage comme sacrement. Or c'est dans le contexte des débuts du protestantisme que le concile de Trente (1545-1563) affirme que le mariage est l'un des sept sacrements, institué par le Christ. Il est monogame et indissoluble. Ce concile détermine que le mariage pour être valide doit être célébré devant son curé ou un prêtre autorisé par lui et de deux ou trois témoins. La doctrine concernant le mariage, fixée par le concile de Trente, ne variera plus dans l'Église.

Le concile Vatican II (1962-1965) présente le mariage comme «la communauté profonde de vie et d'amour que forme le couple». Il ajoute que «le mariage et l'amour conjugal sont d'eux-mêmes ordonnés à la procréation et à l'éducation». Le Concile précise toutefois que «le mariage n'est pas institué en vue de la seule procréation. C'est pourquoi, même si, contrairement au vœu souvent très vif des époux, il n'y a pas d'enfant, le mariage, comme communauté et communion de toute la vie, demeure, et il garde sa valeur et son indissolubilité».⁷

À la suite du synode romain sur la famille tenu en 1980, Jean-Paul II a publié l'Exhortation apostolique *Familiaris consortio* (*Les tâches de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui*) le 22 novembre 1981. Ce document est très important pour mieux comprendre le sens chrétien du mariage et de la famille.

Le Code de droit canonique, promulgué le 25 janvier 1983 par Jean-Paul II exprime l'enseignement de Vatican II sur le mariage qui est une communauté de vie pour le bien des conjoints et en vue de la procréation et l'éducation des enfants :

- **Canon 1055, 1**

«L'alliance matrimoniale, par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants, a été élevée entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement.»

⁷ Constitution pastorale *L'Église dans le monde de ce temps*, 1965, nos 47-52.

- **Canon 1055, 2**
«C'est pourquoi, entre baptisés, il ne peut exister de contrat matrimonial valide qui ne soit, par le fait même, un sacrement.»

La célébration liturgique du mariage

Le sacrement de mariage peut être célébré à l'intérieur d'une eucharistie, après l'homélie, ou dans une liturgie de la Parole. Il est présidé par le curé ou un prêtre délégué, ou par un diacre ou encore une agente ou un agent de pastorale qui a reçu la délégation requise.

En septembre 2005, un nouveau rituel du mariage est publié. La célébration du sacrement comprend les moments suivants :

- Le dialogue préparatoire;
Les futurs époux expriment qu'ils sont libres de s'engager et qu'ils acceptent la responsabilité d'époux et de parents.
- L'échange des consentements;
Diverses formules sont suggérées.
- La reconnaissance des engagements par le celui ou celle qui préside au nom de l'Église;
- La bénédiction et l'échange des alliances;
- La bénédiction nuptiale.
Traditionnellement elle se fait après le Notre Père, mais selon le nouveau rituel, elle est prononcée à la suite de l'échange des alliances. Étendant les mains sur les époux, celui qui préside demande à Dieu de répandre son Esprit sur eux.

Le rituel offre un choix de prières, de lectures bibliques et de formules. On suggère que les futurs époux préparent leur célébration avec le prêtre et l'équipe d'animation liturgique.

Réflexions théologiques et pastorales

Parmi tous les sacrements, le mariage est le sacrement concernant une réalité humaine qui existe déjà dans l'ordre de la création. Le «oui» des deux conjoints, devant témoins, avec la bénédiction de Dieu prononcée par un ministre légitime de l'Église, constitue le «signe» sacramentel. Au-delà du rite, il y a la volonté libre de s'engager l'un envers l'autre dans un projet commun de vie, comme époux et épouse, pour toujours. Le mariage se réalise donc dans l'échange libre des consentements entre les époux et sur la base d'un projet commun de vie qui comporte la fidélité et le soutien mutuel, la procréation et l'éducation des enfants.

Dans tout sacrement, qui est un signe-symbole, il faut distinguer le signifiant et le signifié. Dans le mariage, **le signifiant** est l'engagement ou le consentement d'un baptisé et d'une baptisée à s'aimer comme homme et femme d'un amour généreux et fécond, pour toujours. Le **signifié** est le mystère de l'amour fidèle et total du Christ pour son Église.

Le sacrement de mariage ne se réduit pas à la cérémonie à l'église. Toute la vie concrète d'amour d'un couple est «sacramentelle». Dans sa réalité profonde, le mariage chrétien, inauguré en présence de la communauté, est vécu à nouveau, chaque jour, dans les gestes concrets d'une vie de couple et de parents.

Dans le contexte actuel où on redéfinit le mariage, il est important de reconnaître que le sacrement de mariage n'est pas le sacrement de l'amour en général, mais bien de l'amour d'un homme et d'une femme qui se donnent l'un à l'autre comme homme et femme et qui acceptent dans la mesure du possible d'être père et mère.

Qui sont les ministres du sacrement du mariage ? Dans la tradition latine, on reconnaît que les conjoints sont les ministres du sacrement, mais non dans la tradition des Églises orientales. Les époux se donnent ainsi l'un à l'autre le sacrement. Il faut toutefois tenir compte de l'importance accordée par le nouveau rituel à l'imposition des mains et la bénédiction nuptiale qui comprend une épiclese, c'est-à-dire une prière adressée à Dieu pour qu'il donne l'Esprit aux conjoints. Ces derniers sont certes les acteurs principaux de ce geste sacramentel, mais il revient au ministre ordonné, prêtre ou diacre, de prononcer la bénédiction de la part de Dieu.

L'indissolubilité du mariage chrétien s'appuie sur l'enseignement de Jésus : «Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni» (*Mt* 19, 6). Le mariage sacramentel, une fois consommé, est indissoluble puisqu'il est le signe de l'amour indéfectible du Christ pour son Église (voir *Éph* 5, 21-23; *I Cor* 7, 10-11).

L'Église ne peut dissoudre un mariage valide. Elle autorise cependant la séparation des conjoints pour des raisons graves, mais avec un maintien du lien. Les tribunaux de l'Église peuvent déclarer la nullité d'un mariage si on arrive à prouver qu'il n'a jamais existé, n'ayant pas été contracté valablement pour des raisons d'immatunité, de manque de liberté, par défaut de consentement, ou encore pour des raisons de désordres psychologiques.

En plus de constituer la cellule de base de l'Église et de la société, le mariage est une véritable vocation dans l'Église et la société, celle de rendre visible et de manifester l'alliance de Dieu avec l'humanité et l'amour du Christ pour son Église. En acceptant de se marier sacramentellement, les époux acceptent de participer d'une façon unique à la mission de l'Église. Il est nécessaire de reconnaître que l'Église se trouve confrontée à des comportements ou des situations inédites qui appellent de sa part un effort pastoral d'accompagnement et de soutien. La communauté chrétienne a porté son attention à la préparation au mariage, elle est appelée aujourd'hui à se tourner vers le soutien des familles et à la prise en compte plus effective des échecs matrimoniaux.

CONCLUSION

Les suites des sacrements

Les sacrements n'ont de sens et de réalité sans une certaine expérience de foi. Dans nos sociétés de plus en plus déchristianisées, l'annonce de la Parole et l'évangélisation doivent prendre le pas sur la pratique sacramentelle. D'où toute l'importance et la nécessité d'une préparation sérieuse à la célébration des sacrements. Il est devenu évident qu'on ne saurait les proposer à qui n'a pas été évangélisé, ni catéchisé. La pastorale devra donc être toujours attentive à l'initiation aux sacrements pour qu'ils ne deviennent pas des rites sociaux ou encore des rites «magiques».

Les sacrements ne viennent que sanctionner une expérience de foi et ils ne sont pas une simple occasion de catéchèse ou de rencontre pastorale. Ils sont des moments privilégiés de rencontre avec le Christ ressuscité. Cette rencontre se fait en Église par la médiation d'actions rituelles. La foi a besoin de rites pour se développer et s'exprimer. De plus, chacun des sacrements fait participer, à sa manière, le chrétien et la chrétienne au mystère de la Pâque du Christ. Ainsi le sacrement n'est pas sans efficacité, car il communique le don du salut ou la grâce de Dieu.

En parlant de la liturgie, donc des sacrements, le concile Vatican II reconnaît qu'elle est «le sommet et le source» de toute la vie chrétienne.⁸ La célébration des sacrements est certes l'aboutissement d'une vie de foi et de toute pastorale. Ils sont cependant une source et un point de départ. Le baptême n'est célébré qu'une fois dans la vie d'un chrétien et d'une chrétienne, mais les baptisés sont appelés à toujours vivre comme des fils et des filles de Dieu et des membres de l'Église. Chacune de nos eucharisties se termine par un envoi : «Allez dans la paix du Christ». En d'autres termes, nous devons vivre dans le concret ce que nous venons de célébrer. Le mariage chrétien ne se ramène pas uniquement à sa célébration; au contraire, c'est dans le quotidien, par des gestes, des attitudes et des paroles, que les époux ont à redire leur «oui» sacramentel. Tous les sacrements sont des points de départs pour mener une vie toujours de plus en plus chrétienne. Les sacrements sont authentiques et vrais s'ils entraînent des suites dans le concret de la vie de tous les jours. Ils sont des actions rituelles ou des célébrations à un moment précis et en lieu déterminé, mais leur signification et leurs effets ne se limitent à leur célébration. Les sacrements marquent et transforment nos manières de penser et de

⁸ *La Constitution sur la liturgie*, 10.

vivre. Nous sommes donc appelés à mener une existence «sacramentelle», donc signifiante et réalisatrice des dons reçus lors de leur célébration.

Les sacrements ont-ils un avenir ? Voilà la question que se demandent plusieurs responsables de la pastorale et de l'enseignement religieux. Ces derniers constatent le désintéressement de biens des jeunes et aussi des adultes à l'égard de la pratique sacramentelle. Le sacrement du pardon, du moins de manière privée, est tout à fait délaissé; les mariages à l'église sont moins nombreux; la messe du dimanche rassemble de moins en moins de fidèles. Des gens se demandent si les sacrements n'ont pas quelque chose de sclérosé et de dépassé dans notre société moderne, scientifique et sécularisée. Par contre, dans plusieurs milieux, on découvre toute la richesse des célébrations des sacrements. De plus en plus de laïques s'impliquent dans la pastorale des sacrements qui deviennent des moments forts de rassemblement et d'expression de la foi chrétienne. Beaucoup de parents, même s'ils ne sont pas des pratiquants assidus, tiennent à transmettre l'héritage chrétien qu'ils ont reçu. Cet héritage, constitué de symboles et de valeurs, leur semble encore précieux. Pour ne pas étouffer dans la société d'aujourd'hui, il est bon de redécouvrir le sens et la richesse des actions rituelles et symboliques. Comme autant d'étapes sur la route, les célébrations des sacrements ressemblent à l'auberge d'Emmaüs où le Christ ressuscité se fait reconnaître aux deux disciples par la fraction de pain (*Lc 24, 31*). L'évangéliste Luc s'empresse d'ajouter qu'à l'instant même, ils partirent et retournèrent à Jérusalem pour raconter ce qui s'était passé sur la route et comment ils avaient reconnu le Seigneur à la fraction du pain. Les célébrations des sacrements nous permettent de rencontrer le Christ vivant. Cette rencontre ne nous enferme pas sur nous-mêmes et ne nous isole pas; au contraire elle nous pousse à aller vers les autres. Les sacrements créent la communauté chrétienne, l'a fait croître et l'envoie en mission. Nous célébrons donc les sacrements pour nous et pour les autres.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉGUERIE, Philippe et DUCHESNEAU, Claude, *Pour vivre les sacrements*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1989.
- Catéchisme de l'Église catholique*, Ottawa, CECC, 1993 ; *Compedium du Catéchisme de l'Église catholique*, Ottawa, Conférence canadienne des Évêques catholiques, 2005.
- CHAUVET, Louis-Marie, *Les sacrements. Parole de Dieu au risque du corps*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1993.
- GANOCZY, Alexandre, *La doctrine catholique des sacrements*, Paris, Desclée, 1984.
- LAMARCHE, Denise, *Les sept sacrements. Guide de réflexion et d'animation*, Montréal, Fides, 1996.
- LAPOINTE, Guy, *Célébrer les sacrements. Donner corps à l'histoire*, (Études canadiennes en liturgie, 7), Ottawa, Conférence des évêques catholiques du Canada, 1995.
- MALLARD, Charles, *Les sacrements. À quoi ça sert? Comprendre ce qu'on fait pour comprendre ce que l'on croit*, Paris/Montréal, Médiaspaul, 2004.
- MOREAU, Pierre, *Les sacrements*, Paris/Montréal, Centurion/Novalis, 1997.
- NADEAU, Marie-Thérèse, *Les sacrements. Approche théologique pour aujourd'hui*, Québec, Anne Sigier, 1991.
- Pastorale sacramentelle. I. Les sacrements de l'initiation chrétienne et le mariage*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1996.
- SAGNE, Jean-Claude, *Les sacrements et la vie spirituelle*, Montréal, Médiaspaul, 2007.
- SCHOLTUS, Robert, *Les sacrements source de vie*, Paris, Desclée de Brouwer, 1990.
- SCOUARNEC, Miche, *Les symboles chrétiens. Les sacrements ne sont pas étranges*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions Ouvrières, 1998; *Pour comprendre les sacrements. Sacrements, événements de communication*, Paris, Éditions ouvrières, 1991.